



COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2018 A TALENCE

Clubs présents ou représentés :

- **Aquitaine** : BTC St Front de Pradoux, BTC la Roche, BTC St Capraise, BTC Capdrot, Trap Club KSB, Montaud BTC, BTC Vertheuillais, Cercle de Tir Dyonisien, BTC Libournais, TC Dubourdieu Cestas, Stand de Tir du Coueyroun, BTC St Médard /St Pierre, BTC du Temple, ASSAM Ball-Trap, Club BT Ambésien, BTC Biscarrossais, AS Soustons BT, ASC des DRT, Comité Basco Landais, BTC Ychoussois, Club Tir Landes Gascogne, BTC Sore, Union Sportive Mugronnaise, ASP Ball Trap, ASS Pech d'Ancou, Tireurs Pompey et Pays d'Albret, BTC Ribarrois, ACCA BT Bernadets, BTC Lou Tartas, BTC Souletin, ASC Turbomeca, Ass. Pigeon d'Argile, BTC Côte Basque,
- **Poitou-Charentes** : BTC Barbezieux, BTC Bois d'Ouillat, BTC Chatellaillon, BTC de Fouras, CT Pigeon Argile Douhet, BTC Royan Marennes Oléron, BT Pigeon d'Argile Tonnay Charente, Centre de Tir de Haute Saintonge, BTC Sainte Néomaye, BTC de l'Aunis, Poitiers Trap,
- **Limousin** : Centre Tir de Margnat, BTC Castelneuvien, BTC Aredien,

Clubs absents :

- **Aquitaine** : Fusil Chasse Bergeracois, BTC Bergeracois, BT CE Polyrey, LTR BTC Grégoire, Périgord Shooting Club, BTC La Teste de Buch, Tireurs de l'ASAP, ASSA, BTC St Michel Lapujade, BTC Bibard, ASSB, BT Entre deux mers, CO Sabena BT, Trap-club KBM, Le Pigeon d'Or, BTC Born Aureilhan, SASS BT, BTC du Marsan, BTC Marmandais, BTC Villeneuvois, Haitzaldea, BTC Vivennois, BTC Ur Gorri.
- **Poitou-Charentes** : BTC Roumazières Loubert, BTC Bignac, BTC Gensac La Pallue, BTC Confolentais, DTL Club du Douhet, BTC Niortais, Le Passour, BTC Roc Bechaud, Courlis club.
- **Limousin** : BTC Gueretois, ASS Tir des Fressanges, BTC Saint-Junien, BTC Rochechouart.

Le quorum étant atteint, (147/217), le Président, Maurice BOUTIN ouvre la séance à 14h45 après signature des clubs présents ou représentés.

Le Président remercie les personnes présentes d'avoir bien voulu se déplacer pour assister à la première Assemblée Générale du Comité Régional qui cette année a lieu à la Maison des Sports de Talence.

Il demande une minute de silence car, cette année encore, nous avons à déplorer la disparition de plusieurs de nos adhérents.

Le Président demande si l'Assemblée désire la lecture du compte rendu de l'AG élective du 23 juin 2017. Personne ne se manifestant, il demande l'adoption de ce compte rendu.

❖ Celui-ci est adopté à l'unanimité

1)



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76





COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



Règlement intérieur

Tous les clubs ayant reçu par mail le règlement intérieur, il demande s'il y a des questions. Personne ne se manifestant il demande l'adoption de ce règlement intérieur.

- ❖ Celui-ci est adopté à l'unanimité

Il passe ensuite à la lecture de son rapport moral de la saison 2017.

- Cette année, avec la fusion des trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou Charentes, a été un tournant au niveau de l'organisation
- Les commissions ont été constituées et nous avons travaillé à l'harmonisation du mode de fonctionnement (tarifs, récompenses lors des compétitions, organisation des Championnats de Ligue ...)
- Je serai secondé par Michel ALVES, Georges FAUCHER et Patrick GUYONNET et je souhaite une dynamique pour la région avec les membres du Comité Régional.
- Le nombre de licences 2017 est de 4357 (-1 par rapport à 2016).
- Le tarif des licences n'est pas modifié pour 2018 mais la revue passe à 8 €
- En ce qui concerne l'application Weblice pour l'enregistrement des licences, les clubs ont très bien su gérer leurs inscriptions. Il est important de noter que la Fédération communique avec le club via une messagerie incluse dans Weblice. Il y a une icône Enveloppe en haut à droite.
- Les mutations ont été gérées cette année par Claudine MEUNIER à qui les clubs ou les tireurs ont envoyé leurs feuilles de démission.
- La Fédération a décidé cette année de supprimer l'affiliation aux clubs ayant moins de 6 licenciés.

La saison sportive 2017

- **Participation aux Championnats de ligue** : 1195 participants
Ces Championnats seront gratuits pour les Cadets et juniors
Pour 2018 il est envisagé pour l'Aquitaine et le Poitou Charentes de gérer les inscriptions des Championnats de Ligue via un site internet et les résultats seront établis avec le programme HKTRAP.
- **Coupes d'Aquitaine (corpo)**
 - Fosse Universelle au Comité Basco Landais : 168 participants (-12)
 - Compak Sporting au BTC Souletin : 57 participants (+16)
 - Parcours de Chasse au Pigeon Argile (Issor): 33 participants (-8)
- **Trophée d'Aquitaine**
 - Fosse universelle : 46 finalistes présents (-19)
 - DTL : 69 finalistes présents (-4)
 - Compak Sporting et Parcours : 52 finalistes présents (+8)
 - Comme prévu, la valeur des bons d'achat non réclamés de 2016 a été reportée sur 2017 (415 € pour la DTL, 190 € pour la FU et 240 € pour le CS/Parcours)
 - Les bons d'achat 2017 non réclamés seront reportés sur 2018 (230 € pour la DTL, 175 € pour la FU et 75 € pour le CS/Parcours)
- **Concours de club 2018**
 - Pour les concours en 100 plateaux dans toutes les disciplines pour les juniors et cadets, il sera prélevé 10 € sur leur engagement pour la remise des prix.

2)



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76





COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



- Il sera remis pour le scratch 1 € au lieu de 2 € précédemment et l'euro sera redistribué aux tireurs dans leurs séries. Il y aura une enveloppe pour trois tireurs.
- Les clubs sans installation ne pourront pas mettre de concours au calendrier sous leur nom.

• **Concours Trophée 2018**

- Pour toutes les disciplines il y aura versement de 3 € au Comité pour les finales (cadets/juniors/dames compris)
- Les concours pris en compte pour le Poitou Charentes sont du 4 février au 29 juillet 2018.
- Les tireurs finalistes seront récompensés par des bons d'achat, ils seront à utiliser chez les armuriers et devront être envoyés à la Trésorière du Comité Régional avec la facture prouvant leur achat, pour remboursement.
- Les tarifs de tous les concours des 3 anciennes ligues ont été harmonisés.
- Les grilles de distribution des prix ont été diffusées aux clubs et sont disponibles sur le site internet.
- Attention : les grilles des concours de Trophée et des concours de club sont différentes. Merci de les respecter.

• **Club France**

- Fosse Universelle : 9 Seniors – 2 Dames – 5 Vétérans – 1 Super Vétérant
- D.T.L. : 7 Seniors – 1 Dame – 2 Juniors – 6 Vétérans – 1 Super Vétérant
- Compak Sporting : 11 Seniors – 2 Dames – 3 Vétérans – 3 Super Vétérans
- Parcours de Chasse : 2 Seniors – 2 Super Vétérans

• **Médaillés au Championnat de France**

- Fosse Universelle : 5 Seniors – 4 Dames – 2 Cadets – 1 Cadette – 2 Handisport debout – 1 Vétérant – 1 Super vétérant – équipe en Argent.
- D.T.L. : 6 Seniors – 2 Dames – 1 Cadet – 1 Handisport debout – 2 Vétérans – 1 Super Vétérant – équipe en Argent.
- Compak Sporting : 3 Seniors – 1 Dame – 1 Vétérant – 2 Super Vétérans – Equipe en Or
- Parcours de Chasse : 2 Seniors – équipe en Argent.

- Les personnes récompensées en tickets d'entraînement en 2017 : pour l'Aquitaine = 9616.95 € et Poitou Charentes = 4500.00 €

- A partir de 2018 les tireurs seront récompensés de la même manière :

- Les clubs France et les Maîtrises recevront 33 tickets (pas de cumul), quelle que soit la discipline.
- Les Médaillés aux Championnats de France (médaille uniquement dans les catégories et pas de cumul scratch/catégorie) recevront 33 tickets pour une médaille d'or, 26 pour une médaille d'argent et 20 pour une médaille de bronze.
- Il n'y aura pas de tickets supplémentaires pour les médailles acquises aux Championnats d'Europe et du Monde.
- Valeur du ticket : 4.60 € pour la DTL et la FU et 5.50 € pour le CS et le Parcours.
- Les tickets acquis l'année N seront à utiliser jusqu'à la fin de l'année N+1.

3)



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76





COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



- **Les écoles de tir :**

- Aquitaine : 3290 € pour 47 élèves
 - ✓ BTC Côte Basque : 10 élèves (700 €)
 - ✓ Comité Basco Landais : 16 élèves (1120 €)
 - ✓ TC Dubourdiou Cestas : 6 élèves (420 €)
 - ✓ BTC du Temple : 8 élèves (560 €)
 - ✓ Tireurs de Pompiey : 7 élèves (490 €)
- Poitou Charentes : 1999.82 € pour 26 élèves
 - ✓ BTC Chatellaillon : 9 élèves (692.24 €)
 - ✓ BTC Ste Néomaye ; 3 élèves (230.75 €)
 - ✓ BTC Roumazières : 4 élèves (307.66 €)
 - ✓ Poitiers Trap : 10 élèves (769.16 €)
- Soit un total de 5289.82 € versés aux clubs pour les écoles de tir.

- **Stage d'initiateur de club et de recyclage**

Pas de stage en 2017. La demande de participation au stage d'initiateur doit être faite par le Président du club.

- **Stage de formation des arbitres**

Il n'y a pas eu de stage de recyclage en 2017, seul un stage de formation des nouveaux arbitres a eu lieu pour Magali FURET, Florence OSTROUCK, Johan LABESQUE, Jean-Alain BAREILLE et Jean-Louis BEYNEY.

Remboursement des frais :

- Frais de déplacement : 0.40 €/Km
- Autoroute sur justificatif
- Repas lors des Championnats de Ligue : ils seront remboursés avec la feuille de frais accompagnée d'un justificatif du club (plafond de 16 €)

Au vu de la taille du territoire, les frais de déplacement des membres du Comité Directeur, lorsqu'ils se rendront aux réunions organisées par le Comité Régional, seront remboursés suivant le tarif fédéral, s'ils le souhaitent.

- **Stage technique et pédagogique**

Il n'y a pas eu de stage en 2017.

Concernant la formation des arbitres, des initiateurs et formateurs ainsi que les écoles de tir, notre Fédération ayant engagé une grande réforme de fond, le Comité n'organisera pas de stage en 2018, dans l'attente de la mise en place de la nouvelle procédure

- **Assurances journalières**

L'assurance passe de 5 € à 6 €. Le carnet est vendu 100 € au club qui le revend donc 120 € aux tireurs.

La Fédération ne délivre plus de carnet en direct. Il faut passer par le Comité Régional et les demander à Claudine MEUNIER.

- **Subventions**

Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) nous a, cette année encore, apporté son soutien en nous octroyant une subvention de 1500 €. Nous tenons à l'en remercier.

4)



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76





COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



• Compétitions prévues en 2018

- La pré-sélection de Fosse Universelle au BTC Ychoussois
- La pré-sélection du Fosse Universelle au BTC Saint Neomaye
- La pré-sélection de DTL au club des Tireurs de Pompiey
- Le Championnat de France de DTL au BTC Ychoussois
- Le Championnat de France de Compak Sporting au BTC Sore

• Tarif des publicités des annonceurs sur le calendrier

1/3 page	1/2 page	1 page	2 pages	3 pages
50 €	100 €	150 €	200 €	250 €

• Résultats des compétitions

Pour faciliter l'enregistrement des résultats, tant pour les changements de séries que pour les trophées, les résultats des concours doivent nous parvenir avec le nom, prénom, série et club des participants.

Merci d'envoyer tous les résultats à Sylvie MEUNIER

• Site internet : www.balltrap-aquitaine.com

Pour sa quatrième année, le site a reçu 27170 visiteurs (+3.2%) et 83000 connexions. Les pages les plus consultées sont toujours les résultats de concours, le calendrier et les actualités.

Présidents de clubs et tireurs, pour le faire vivre et l'enrichir, vous pouvez nous faire parvenir vos photos, compte-rendu de compétition... à sylvie.ffbtaquitaine@orange.fr

Nous attirons votre attention sur la parution des résultats sur notre site internet. Il serait souhaitable que les résultats soient dactylographiés et soient envoyés par mail au format Word, Excel ou PDF. Il est impératif de préciser le club, la date et la discipline. Pour les clubs n'ayant pas la possibilité de nous fournir des résultats dactylographiés, des feuilles modèles de résultats par série sont disponibles sur le site (menu DOCS).

• Le site devient le site principal du Comité Régional.

Vous pourrez toutefois continuer à trouver les résultats des compétitions sur les sites du Limousin et du Poitou Charentes, ainsi que les informations locales.

• Changements de série

Les Changements de série au pourcentage des résultats dans les concours, suite l'harmonisation des 3 anciennes ligues ont été modifiés :

- Fosse universelle : 82 % pour le passage en 2^{ème} série – 90 % pour le passage en 1^{ère} série
- DTL : 86 % pour le passage en 2^{ème} série – 93 % pour le passage en 1^{ère} série
- CS et Parcours : 75 % pour le passage en 2^{ème} série – 85 % pour le passage en 1^{ère} série
- Le calcul du pourcentage se fera sur les 4 meilleurs résultats de la saison (400 plateaux ou 1200 points) et non plus sur tous les résultats.

• Ball-Trap temporaires

A ce jour, de nombreux comités départementaux ont délivré des autorisations de pratique aux associations, principalement des sociétés de chasse. Une attention particulière doit être faite lors des déclarations en sous-préfecture et préfecture, certains représentants de l'état exigeant un certificat médical considérant qu'il s'agit d'une compétition suite au classement des tireurs. Nous sommes en attente d'une réponse du ministère concernant cette position.

5)



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76





COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



• Fusion des 3 ligues

Les Assemblées Générales de fusion ont eu lieu le 5 mai 2017 dans chaque ancienne ligue.

L'Assemblée Générale électorale du Comité Régional a eu lieu le 23 juin 2017.

Claudine et Sylvie MEUNIER se sont rendues dans le Limousin le 14 octobre et dans le Poitou Charentes le 4 novembre, pour récupérer les documents comptables. Elles remercient ces 2 ligues pour l'accueil qui leur a été réservé lors de ces 2 journées qui ont également été un moment d'échange.

Les comptes du Limousin ont été transférés en décembre, ceux du Poitou-Charentes le seront en 2018, des chèques n'ayant pas encore été retirés.

• Comité Directeur et commissions

La ligue a réuni fin novembre le Comité Directeur afin de préparer la saison 2018. Merci à tous ses membres pour leur participation et leur travail constructif durant cette journée intense.

Les commissions ont été déterminées et une commission sanglier courant a été créée. Elles sont téléchargeables sur le site internet (Menu instances/le comité/composition/commissions).

Pour finir je voudrais remercier tous les présidents et membres des Comités Directeurs des 3 anciennes ligues qui ont assuré la transition ainsi que :

- Yves SARTOR à l'arbitrage et pour son trophée reçu de l'A.F.C.A.M.
- Emile DAMESTOY au corporatif
- Jeannette et Yves SARTOR, Claudine MEUNIER pour le secrétariat
- Sylvie MEUNIER pour la gestion de la fusion, la comptabilité et la mise à jour du site internet.
- Ainsi que nos représentants auprès de la Fédération qui ont été élu Stéphanie DE LA ROSA, Claudine MEUNIER, Stéphanie NEAU, Michel ALVES, Patrick GUYONNET et Maurice BOUTIN.

Egalement tous nos chaleureux remerciements à nos formateurs qui œuvrent sous la direction du responsable formation Michel ALVES (que je viens de désigner comme référent formation pour le CRNA).

❖ Ce rapport moral est adopté à l'unanimité

• Bilan financier

Le Président donne ensuite la parole à Sylvie MEUNIER, trésorière, pour commenter le rapport financier de la saison 2017, sans oublier de la remercier pour le travail accompli tout au long de l'année.

La saison 2017 se termine sur un résultat positif de 10 459.52 €

- Charges d'exploitation : 112 863.11 €
 - Produits d'exploitation : 123 322.63 €
- ❖ Le rapport financier est adopté à l'unanimité

• Bilan sportif

La parole est donnée à chaque responsable de commission pour donner lecture des bilans sportifs.

- Michel ALVES pour la Fosse Universelle
- Patrick GUYONNET pour le DTL
- Serge PEROYS pour le Compak Sporting et le Parcours
- Georges FAUCHER pour le corpo.

❖ Le bilan sportif est adopté à l'unanimité

6)



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76





COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



- En ce qui concerne la formation, des travaux sont en cours à la FFBT pour mettre en place les écoles de tir.
- **Les tarifs des cotisations** pour le Comité Régional ont été uniformisés et seront adressés au club.
Jusqu'à 20 licenciés – cotisation de 20 €
Au-delà de 20 licenciés – cotisation 1 € par tireur.
 - ❖ Le tarif est adopté à l'unanimité
- Le Comité Régional propose que les inscriptions des Championnats de ligue en Aquitaine et Poitou Charentes soient enregistrées par internet ce qui simplifiera la tâche du secrétariat et de la trésorerie.
Une affiche concernant les inscriptions avec les modalités sera faite et envoyée aux clubs.
Il sera possible de participer au Championnat dans l'une des trois anciennes ligues, à condition qu'il y ait des places restantes. Le tireur devra obtenir l'approbation du Vice-Président de sa ligue. Il sera classé dans sa catégorie et au scratch.
 - ❖ Les inscriptions sont adoptées à la majorité (115 voix pour, 12 voix contre + abstention, 20 abstention du Limousin non concerné)
- **Questions diverses :**
 - A la demande de Mme BARDIN le tarif des déplacements des arbitres a été examiné.
Il a été proposé que les arbitres aient un forfait de 30 € jusqu'à 75 Km aller-retour et au-delà qu'ils soient remboursés au Km parcourus. Un vote à main levée des membres de la commission d'arbitrage a eu lieu (6 pour, 1 contre)
Les clubs ont été invités à se prononcer sur cette proposition
 - ❖ Cette demande est adoptée à la majorité (145 voix pour, 2 contre)
 - La Fédération a décidé que les nouveaux licenciés seront classés en 4^{ème} série mais uniquement la première année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30. Le Président remercie l'Assemblée et l'invite au pot de l'amitié.

Président
Maurice BOUTIN

Secrétaire de séance
Claudine MEUNIER

7)



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76

